

Le lent dévoilement d'une ville morte

Responsable d'opérations

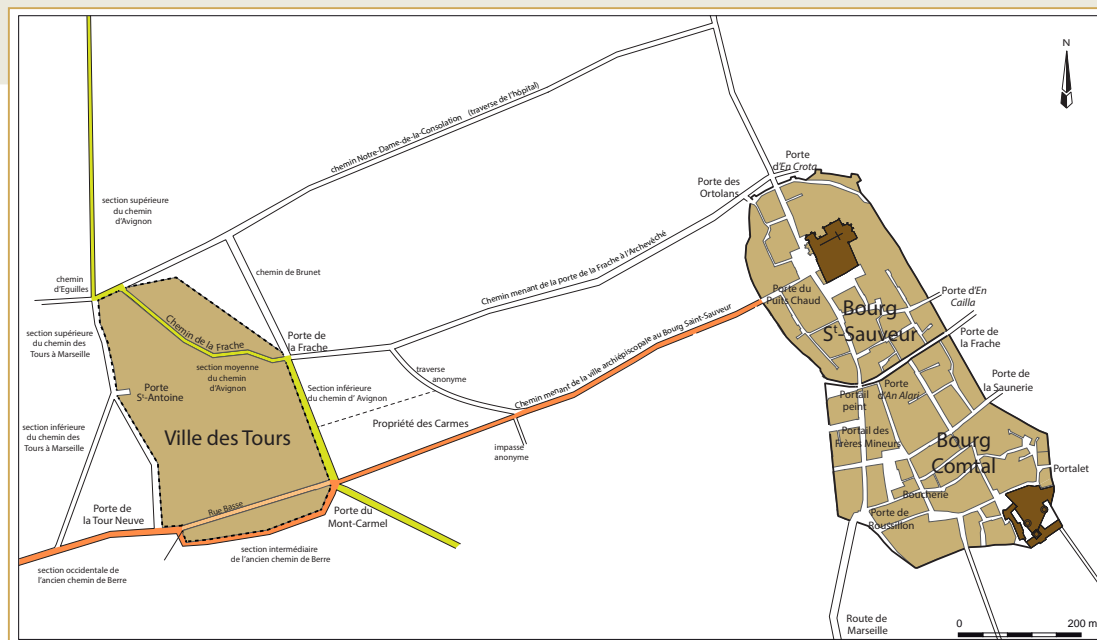
Núria Nin

**La Seds
Avenue De-Lattre-de-Tassigny
Cours des Minimes
Rue Jean-Dalmas
Institut d'Études Politiques**

Entre les XIe et XIVe siècles, Aix-en-Provence était polynucléaire avec, à l'est, le bourg Saint-Sauveur et la ville comtale qu'une simple rue séparait et, à l'ouest, la ville des Tours (villa inferior, villa Turrium ou de Turribus, Turres Aquenses ou Turres) dont le nom est attesté dès 1048-1050 (542).

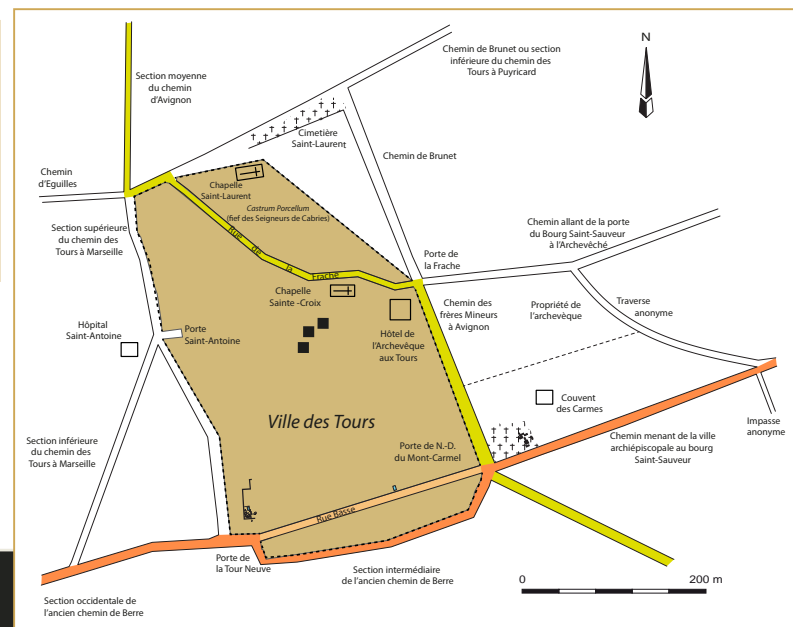
C'est par la macabre épithète de ville morte que Jean Pourrière a qualifié ce bourg dans l'ouvrage qu'il lui a consacré en 1958 : « La ville des Tours d'Aix-en-Provence. Essai de restitution d'une ville morte du Moyen Âge ». Le choix du qualificatif tient toutefois moins ici à la disparition physique de cette entité urbaine qu'aux conditions dans lesquelles celle-ci s'est opérée. Dépeuplée d'abord par la peste noire de 1348, la ville des Tours fut, en effet, progressivement délaissée par ses habitants, en raison du fort sentiment d'insécurité entretenu par la succession de désordres qui ont affecté la région (dévastations dues aux bandes d'Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre, invasions des routiers), cependant que les conflits pour la succession de la Reine Jeanne (1380-1383) et ceux générés par la révolte de Raymond Roger, vicomte de Turenne, parachevaient sa ruine. À partir de la fin du XIVe siècle, elle ne fut plus qu'un chantier de démolition, dont les matériaux ont servi notamment à la construction du clocher de la cathédrale et de la chapelle absidiale de Saint-Mitre. Par la suite, les terrains qu'elle occupait sont retournés à l'état rural jusqu'à l'installation des minimes en 1556. Cet abandon volontaire explique qu'elle ait totalement disparu du paysage urbain, au contraire de la ville comtale et du bourg Saint-Sauveur qui doivent à la pérennité de leur occupation d'avoir conservé l'empreinte de leur conformation médiévale.

Pour découvrir cette bourgade, nous nous glisserons dans les pas de Jean Pourrière qui, à partir d'un examen minutieux des sources médiévales, est le premier à en avoir recomposé le contour et tenté de localiser certains de ses principaux édifices. Ce sont bien évidemment ses dispositions les plus récentes qu'il nous donne à voir dans son ouvrage, les textes étant muets sur la période du haut Moyen Âge et jusqu'aux XIe-XIIIe siècles (543).



542 Les trois noyaux constitutifs de la ville médiévale.

542 Restitution de la ville des Tours par Jean Pourrière, à partir du plan d'Esprit Devoux, 1762. Les indications de Pourrière sont ici complétées par des données fournies par les recherches archéologiques.



Direction Archéologie et Muséum

Les contours de la ville vus par les textes

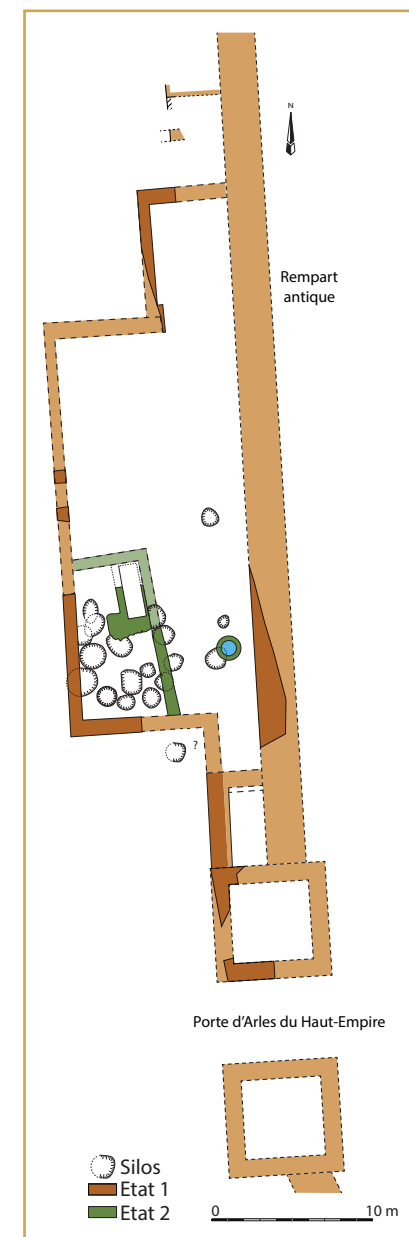
Daté de 1048, l'un des plus anciens actes concernant ce bourg évoque des tours, sans qu'on puisse savoir s'il fait référence à une ville fortifiée ou à un simple ouvrage défensif. Jean Pourrière a proposé de voir dans le terme à la fois le plus ancien et le plus usité « Turres », « un ouvrage fortifié particulier garni de tours qui lui donnent un caractère spécial et appelé pour cela les Tours ». C'est, bien sûr, au théâtre antique qu'il pensait ici (dans lequel il voyait alors un amphithéâtre). Il supposait qu'après avoir reçu les aménagements nécessaires, le monument aurait pu servir de bastion ou de réduit fortifié comme ce fut le cas pour l'amphithéâtre d'Arles où, à peu près à la même période, quatre tours furent bâties au-dessus de ses quatre entrées principales. La ville des Tours aurait par la suite été le noyau d'un habitat formé auprès et sous la protection de cette forteresse préexistante.

Les premiers ouvrages de défense qu'on y construisit furent, semble-t-il, les retranchements enveloppant la villa archiepiscopalis (résidence de l'archevêque), sans doute à l'occasion de la première guerre baussenque, soit en 1142. Cette villa est restituée dans la partie orientale du bourg médiéval, soit du côté de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny. Un peu plus tard, le conflit entre la famille de Fos et celle de Porcelet pourrait bien avoir été à l'origine des remparts qui vont ceindre l'agglomération et la transformer en castrum. Il est sûr en tout cas qu'en 1193 la ville est entourée d'une fortification, ainsi que l'atteste une donation de « ferrage » (bonne terre fertilisée par les déchets urbains et mise en culture continue) faite par Guillaume Pélagal à l'église d'Aix. Ce texte nous apprend que cette pièce de terrain se trouvait à proximité de la porte de ville dite d'Amalric, ouvrant sur le chemin qui reliait en droite ligne la villa archiepiscopalis au bourg Saint-Sauveur. Ce chemin se confond avec les actuelles rues Célony et du Bon-Pasteur et la porte est à restituer à l'extrémité inférieure de la rue Célony, sans qu'on puisse mieux préciser son emplacement.

Telle que les textes la décrivent, aux XIII^e-XIV^e siècles, cette ville occupe une emprise assez importante. Au nord et à l'est, ses limites correspondent à peu près au tracé de l'ancien chemin d'Avignon qui était alors composé de trois segments bien visibles sur les plans dressés par Esprit Devoux, et suivait un parcours très différent de celui qu'emprunte aujourd'hui la RN7. Au nord, en effet, la ville ne s'étend pas au-delà de ce chemin qu'a pérennisé l'actuelle avenue Marius-Jouveau ; à l'est, elle en aurait légèrement outrepassé le tracé de sa section moyenne pour le reprendre à nouveau dans sa section inférieure, soit à partir de son carrefour avec le chemin qui se trouvait à la hauteur de l'actuelle rue de la Molle. Cette section inférieure correspond à la partie basse de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny qui s'en est toutefois un peu écartée vers l'ouest. La limite méridionale passerait à moins de 50 m au sud du cours des Minimes (qui n'existait pas au Moyen Âge). Elle serait fixée par la section moyenne de l'ancienne route de Berre, encore visible sur les plans du XVIII^e s., qui assurait la liaison entre la section orientale de cette dernière (actuelle rue Célony) et sa section occidentale (actuelle route de Galice) (543). J. Pourrière suppose que c'est justement le contour de la ville des Tours qui aurait imposé à cette voie son tracé concave. Enfin, la courtine ouest aurait d'abord emprunté le tracé de la rue des Bœufs, puis, au nord du cours des Minimes, elle serait passée à l'ouest de l'église médiévale dédiée à Sainte-Marie (Sancta Maria de Turribus), soit au niveau de la partie basse de l'actuelle rue Jean-Dalmas dont la création remonte à 1580. Au-delà, elle continuerait en droite ligne jusqu'au croisement entre l'ancien chemin des Tours à Marseille, disparu, et celui d'Éguilles (partie de la rue Jean-Dalmas prolongeant à l'ouest la rue Marius-Jouveau). Attesté en 1388 et encore visible sur le plan de Devoux de 1762, ce chemin des Tours à Marseille, dont le tracé se lit toujours dans la limite occidentale de la propriété actuelle des Petites Sœurs des Pauvres, reliait le chemin de Berre (actuelle route de Galice) à celui d'Avignon.

Cette fortification était percée d'au moins quatre portes : à l'est celles de Notre-Dame du Mont-Carmel (ou d'Amalric), située en face de l'actuelle rue Célony, et de la Frache que J. Pourrière a restituée au carrefour de l'ancien chemin de Brunet, du chemin d'Avignon et de l'actuelle rue de la Molle ; à l'ouest, les portes Saint-Antoine à la hauteur de l'actuelle route de Berre, et de la Tour Neuve, mentionnée dans une charte de 1216-1217 et qui devait s'ouvrir sur la rue basse de la ville, soit au sud.

Ainsi grossièrement délimitée, la ville des Tours a un contour vaguement rectangulaire et devait couvrir une superficie approchant huit hectares. Plusieurs édifices s'y élevaient : au nord, les chapelles de Sainte-Croix, de Saint-Laurent et de Saint-Jacques ; l'église de Notre-Dame-de-la-Seds ou Sancta Maria de Turribus dans laquelle certains auteurs ont proposé de voir la cathédrale primitive de la ville, mais qui, selon J. Pourrière, serait plutôt associée à la résidence des archevêques (la villa archiepiscopalis) qui s'établirent dans le bourg du XI^e au XIV^e siècle. L'église Saint-Gervais et Saint-Protais, mentionnée dans des actes de 1253, 1268 et 1421, se trouvait dans la partie de la ville des Tours qui relevait de l'archevêque et, plus précisément, dans l'enceinte du vaste palais archiepiscopal, ce qui oblige à la restituer en partie orientale du site. L'habitat n'est, quant à lui, jamais abordé en tant que tel, mais sert à localiser d'autres édifices par le biais des mentions de confronts. Enfin, il faut citer le palais archiepiscopal dont on a un inventaire assez précis au milieu du XIV^e, et qui semble bien avoir été longtemps la résidence principale de l'archevêque jusqu'au XIV^e. L'existence de ce lieu de résidence n'est toutefois pas sans soulever question quand on sait que le groupe épiscopal se trouvait dans le bourg Saint-Sauveur depuis le début des années 500 et que le palais découvert par les fouilles tout à côté de la cathédrale était alors une résidence assez importante dont la galerie gothique révèle une forte emprise dès le XIII^e siècle.



544 Plan des vestiges mis au jour dans l'ancienne propriété des Petites Sœurs des Pauvres (actuel institut d'Etudes Politiques) et sous le cours des Minimes.

Essai de restitution urbaine par l'archéologie

Depuis 1990, neuf opérations ont touché l'emprise de ce bourg ou ses abords immédiats. Six interventions ont concerné son aire intra-muros (enclos de la Seds en 1990, 2004 ; cours des Minimes en 2009 et 2010 ; 10, avenue De-Lattre-de-Tassigny en 2008 et IEP, en 2010) ; deux fouilles et un diagnostic ont été réalisés à sa périphérie en 2007 et 2011 (8, rue des Bœufs, 1, route de Galice et 1, avenue de-Lattre-de-Tassigny).

Si les découvertes faites lors de ces recherches sont encore trop peu nombreuses pour appréhender l'organisation et l'évolution complexe de cette entité urbaine, elles ont malgré tout apporté des informations décisives tant sur les modalités de son occupation que sur ses limites. Elles ont également livré quelques jalons chronologiques sur son histoire.

Deux opérations ont permis d'aborder ses limites urbaines. À l'ouest, dans un secteur où Jean Pourrière fixait l'extension du bourg, les recherches opérées tant dans l'emprise de l'ancien couvent des Petites-Sœurs-des-Pauvres que dans la rue Jean-Dalmas et le cours des Minimes, ont révélé, extra-muros de la ville du Haut-Empire, mais à proximité immédiate de son enceinte, une construction singulière qui montre combien le bâti médiéval est ici encore fortement tributaire de cette fortification. Plusieurs murs massifs observés de façon discontinue, dessinent le plan d'un ample corps de bâtiment rectangulaire, flanqué, au nord et au sud, de deux ailes de largeurs différentes (544). Cet ensemble forme une sorte d'ample redent de 45 m de long par 11,50 m de profondeur à son endroit le plus large, qui n'est pas seulement parallèle à la courtine ouest de la muraille antique, mais prend aussi appui sur la tour de flanquement nord de sa porte ouest, ce qui démontre que celle-ci était encore en élévation. Sur la seule foi de cette observation, on ne saurait toutefois en déduire que la courtine elle-même était toujours debout, et moins encore qu'elle conservait son rôle de limite urbaine. Sa maçonnerie se trouvait alors peut-être tout simplement intégrée à des bâtiments médiévaux.

Bien que présentant une facture très hétérogène, imputable aux nombreux remplois qui les composent (545), les maçonneries médiévales ont une puissance qui s'accorderait bien avec un système défensif, n'était la présence, dans l'espace qu'elles circonscrivent, d'une batterie de silos enterrés démontrant une vocation d'ensilage peu compatible avec une fonction stratégique et dont la localisation apparaît pour le moins exposée (546). S'il faut admettre que cette construction se trouvait intra-muros, la fortification est donc à repousser un peu plus à l'ouest.

546 Batterie de silos aménagée dans l'emprise de l'ensemble médiéval appuyé à la fortification antique.



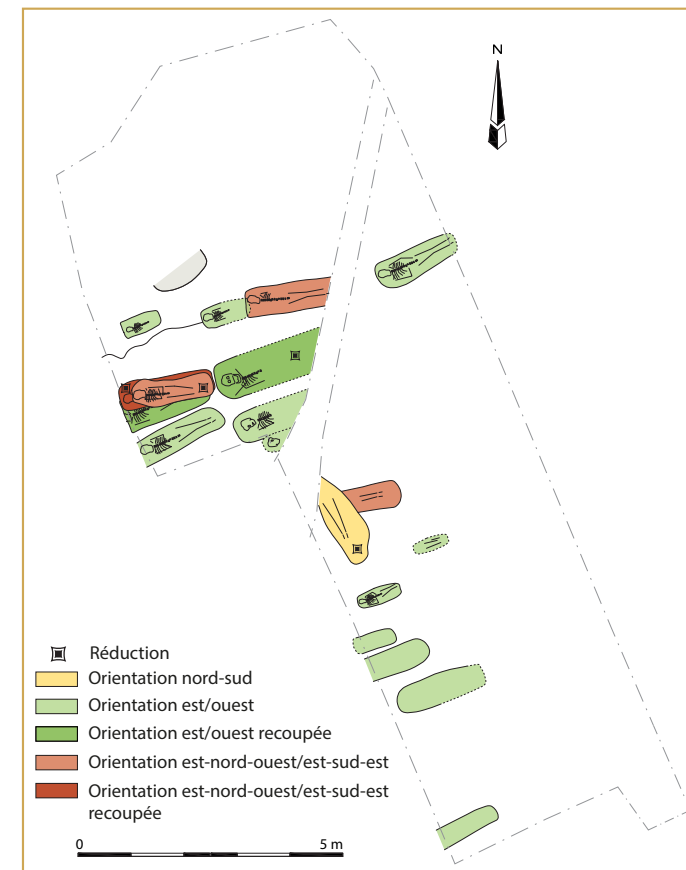
545 a et b Maçonneries de l'ensemble médiéval appuyé à l'enceinte antique.

À l'est, c'est le cimetière du premier couvent des carmes, découvert en 2011, qui matérialise les limites de la ville des Tours. La localisation de cet établissement dont on place l'installation dans le troisième quart du XIII^e siècle (avant 1274 du moins), est bien connue par divers actes (5 octobre 1354, 7 novembre 1461, 16 juin 1481, 14 novembre 1486). Il se trouvait extra-muros du bourg et faisait partie d'une vaste pièce de terrain dont la propriété était partagée, encore en 1354, entre l'archevêque et les carmes. Le terrain de ces derniers était bordé au nord par le jardin et la vigne de l'Archevêque, à l'est par une traverse anonyme correspondant à l'actuelle rue Tavan, au sud par la rue Célony et, à l'ouest, par l'ancien tracé de la route d'Avignon. Clos de muraille, le domaine de cet établissement religieux se développait en largeur (dans le sens est-ouest), sa profondeur (nord-sud) étant sans doute assez réduite. On ignore presque tout de ses dispositions si ce n'est qu'il comprenait une église, des bâtiments conventuels, une vigne, un jardin et, contigu à ce dernier, un cimetière dont quelques tombes ont été mises au jour pour la première fois en 2011 (547 et 548). D'après Pourrière, l'église se trouvait dans la partie ouest des terrains, mais les recherches ne l'ont pas touchée. À la suite de l'invasion d'Arnaud de Cervole, en 1357, les carmes se sont réfugiés dans la ville comtale, où ils se sont établis dans un vaste terrain entre l'actuelle rue Fabrot et la petite rue Saint Jean non loin du palais. J'ajoute la mention de la proximité du palais qui explique que le roi René y fasse construire sa chapelle et que de nombreux grands officiers y fassent éléction de sépulture. La construction du nouvel établissement conventuel a été réalisée avec les fonds issus de la vente de l'ancien couvent, et nous savons que les bâtiments originels ont été détruits pour ne pas servir de point d'appui à l'ennemi. Jean Pourrière relève cependant que leur église était sans doute encore suffisamment en état à la fin du XIV^e siècle, pour que la reine Marie de Blois, veuve de Louis I^{er} et mère de Louis II, puisse y assister à une messe le 9 novembre 1387.

Il est une autre donnée qui pourrait préciser le tracé de l'enceinte orientale, à savoir la sédimentation observée dans une tranchée ouverte à l'emplacement du carrefour entre le cours des Minimes, le boulevard de la République et l'avenue De-Lattre-de-Tassigny. Elle pourrait être liée au fossé oriental de la fortification de la ville des Tours, dont on sait, par plusieurs actes du début du XIV^e siècle (1308) qu'il avait alors perdu sa fonction défensive. Comme il était habituel, ce fossé avait été colonisé par les maisons, des jardins ou des sueilles.

Intra-muros, les recherches ont surtout concerné la moitié méridionale du bourg médiéval. Elles y ont mis en relief, entre l'Antiquité tardive et le milieu du XIV^e siècle, la remarquable continuité de l'occupation, sans doute en large part imputable à la présence du théâtre et peut-être aussi à la porte d'Arles qui lui a servi d'abri. L'édifice de spectacle antique était du reste parfaitement connu des habitants de la ville comme l'indiquent les multiples mentions qui y font référence : rue des Arènes (carrera de Arenis), traverse des Arènes (traversia qua itur ad arenas), place des arènes (platea de Arenis). Si détruit qu'il devait être alors, ce monument marquait sans doute encore fortement la topographie urbaine et restait un repère important.

Parmi les éléments urbains structurants, on peut citer la rue correspondant au chemin d'Avignon dont la rive nord a été reconnue lors du diagnostic réalisé au 10, avenue De-Lattre-de-Tassigny, en 2010. Imposé par la présence du théâtre dont il suit la courbe de la cavea, son tracé incurvé, bien visible sur les plans du XVIII^e siècle, s'est maintenu dans le parcellaire actuel. Cette voie, la première reconnue dans le bourg médiéval qui en comptait un assez grand nombre, a peut-être séparé le fief des seigneurs de Cabriès du fief archiépiscopal. L'autre rue qui nous intéresse est la rue Basse que J. Pourrière localisait en partie sud de la ville des Tours et à laquelle il donnait une direction est-ouest parallèle à la ligne de fortification sud dont elle était séparée par une lice intérieure et une rangée de maisons. Fréquemment citée, elle constituait sans doute un axe de circulation important qui pourrait avoir repris le tracé, légèrement décalé vers le sud ou le nord, du decumanus maximus antique. Elle devait relier en ligne droite les deux portes mentionnées à l'est et à l'ouest, la porte du Mont-Carmel ou d'Amalric et celle de la Tour Neuve.



547 Partie du cimetière des Carmes découvert en 2011, au 1, avenue De-Lattre-de-Tassigny.



548 Sépultures du cimetière des Carmes.

La permanence de l'occupation s'est traduite par l'installation, à l'intérieur du théâtre antique, de maisons dont l'organisation, restée longtemps tributaire de la structure du bâtiment, semble s'être s'affranchie de cette dernière au cours du Moyen Âge, du fait de la puissante sédimentation qui avait envahi la conque des gradins et devait désormais masquer une grande partie de sa structure annulaire (549). Sur cette question des immeubles présents dans la ville, Jean Pourrière n'a pas manqué de relever diverses informations concernant leurs dimensions, assez modestes dans l'ensemble, et leur composition. Les maisons semblent avoir été souvent pourvues, sur le derrière, d'une cour ou d'un jardin. L'archéologie n'a malheureusement pas apporté d'informations décisives sur ce dossier de l'habitat. Il faut dire que les constructions médiévales ont été tout particulièrement touchées par l'activité de récupération qui a affecté la ville des Tours après son abandon (550). Les textes ont bien relevé l'ampleur de ce phénomène. Les matériaux extraits du site ont notamment servi à la construction de plusieurs éléments de la cathédrale et des fortifications successives qui ont accompagné le développement de l'entité urbaine constituée par la réunion du bourg Saint-Sauveur et de la ville comtale. Cette activité s'est poursuivie longtemps, ainsi qu'en témoignent diverses concessions autorisant les prélèvements de pierres au cours du XVe siècle.

Si l'on pressent une relative densité d'occupation de l'espace urbain dans les quelques secteurs explorés, l'organisation de ce dernier nous échappe totalement. Dans l'édifice de spectacle, ce sont surtout des espaces en sous-sols qui ont été reconnus et qui suggèrent un intéressant processus de lotissement. En partie supérieure de sa cavea, on y a également relevé quelques lambeaux de sols et de murs laissant voir certaines modalités de la réoccupation du monument qui était alors déjà très détruit. Ainsi à l'emplacement d'un ancien vomitoire, l'escalier en pierre de taille d'origine a laissé la place, dans le courant du XIIIe- début XIVe siècle, à quelques degrés faits de remplois permettant d'accéder à une salle établie sur le glacis qui supportait les gradins, également disparus (551). Un des aspects qu'ont relevé les recherches, c'est le rôle d'ensilage qu'avaient joué certaines parties de l'édifice antique dont les maçonneries ont accueilli des silos (552), mais aussi des cuves (553), ultimes vestiges d'activités non identifiables.



549 et 550 Habitations ayant investi la cavea du théâtre .



553 Cuve maçonnée médiévale.

551 Escalier rustique aménagé dans l'un des vomitoires du théâtre antique.



552 Silos à grains installés dans le glacis supportant à l'origine les gradins du théâtre.

À côté de cet habitat d'aspect rustique, on devine des bâtiments plus importants, à l'image de celui qui a été effleuré, en 1990, lors du diagnostic réalisé en partie orientale du site, à proximité de l'endroit où devait se trouver la villa de l'archevêque. On pourrait également citer la cuve (ou cave) reconnue sous le cours des Minimes et datée des XIe-XIIe siècles, ou encore les transformations apportées, aux XIIIe-XIVe siècles, au vaste bâtiment mis au jour contre la fortification antique, qui avait alors perdu sa précédente fonction d'ensilage. La construction d'un mur puissant y divise l'espace (554). À l'ouest a pris place une grande cuve ou bassin, et, à l'est, un puits pourvu d'une margelle en pierre de taille (555). Dans son remplissage ont été recueillis deux cruches fabriquées dans les ateliers de Sainte-Barbe, à Marseille et de l'Uzège, dans le Gard (556).

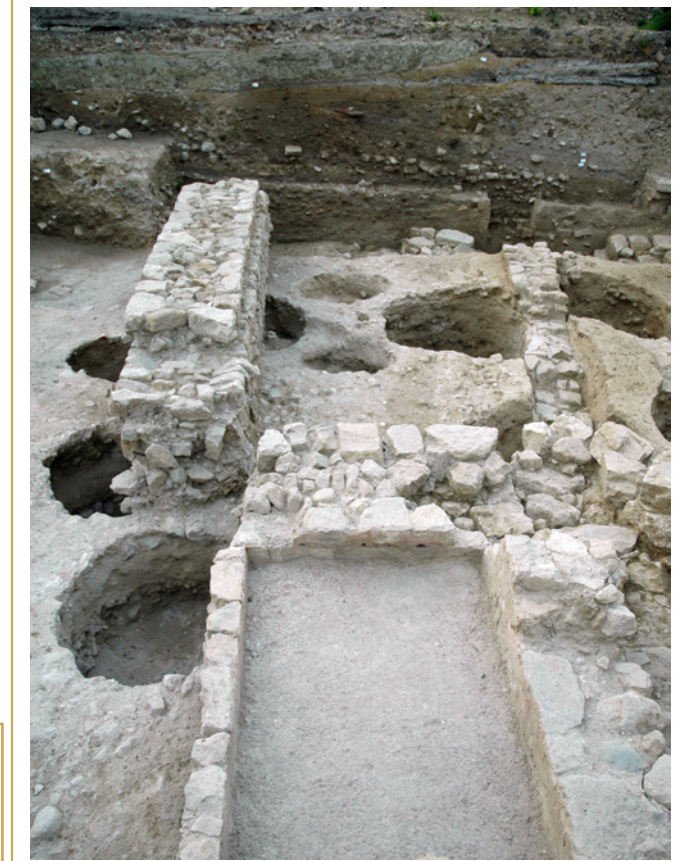
Ce sont les édifices religieux qui restent invisibles. Pour l'instant, seules quelques sépultures, peut-être pré-romanes, laissent deviner leur présence, l'inhumation intra-muros n'étant alors possible qu'en leur sein ou à leurs abords. Les tombes en coffrage de dalles découvertes à l'est du site pourraient avoir été incluses dans un enclos ecclésiastique délimité par un fossé.

Si l'archéologie a ainsi livré des données multiples sur la ville des Tours, on reconnaîtra cependant que celles-ci sont encore trop partielles, tant du point de vue planimétrique que chronologique, pour autoriser une quelconque tentative de restitution de son développement urbain. Trois points sont toutefois à relever. Le premier concerne les modalités de formation de ce bourg que l'on sait aujourd'hui liées à la présence du théâtre antique et vraisemblablement aussi à celle de la porte d'Arles. La diffusion des vestiges reconnus dans l'enclos de la Seds, montre par ailleurs l'extension de l'habitat et sa continuité. Il est certain notamment que l'occupation s'est maintenue sur le site entre le Haut-Empire et le XIe siècle, même si nous peinons à identifier sous quelle forme (forteresse, bourgade fortifiée ?). Les quelques éléments ressortissant à la période comprise entre le XIe et le milieu du XIVe siècle, tendent, enfin, à confirmer, au sud du moins, le profil que Jean Pourrière a dressé de cette entité urbaine.

556 Cruches de l'Uzège (au second plan) et des ateliers de Sainte-Barbe à Marseille (au premier plan). Au fond, couvercle d'Ollières.



554 Le mur et la cuve construits dans l'ensemble établi contre le rempart antique.



555 Puits médiéval mis au jour dans l'ancienne propriété des petites Sœurs des Pauvres.

